



Location maison de mon ex compagnon

Par **Omlee**, le **13/05/2021** à **07:51**

Bonjour mon ex compagnon a emprunter pour rachater la maison que nous étions depuis 2008. Nous nous séparons. Mes enfants sont scolarisés dans le village. Il m'a proposé de se renseigner pour me louer la maison pour le bien des enfants. Est-ce que c'est possible? Je suis du coup maman seule avec 5 enfants de 16 à 4 ans. En attendant de trouver un logement pour les enfants et moi je reste dans cette maison. Les démarches sont déjà lancées

Par **Visiteur**, le **13/05/2021** à **13:44**

Bonjour
C'est possible mais attention à vos droits en terme d'APL, contactez la CAF.